

## **REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS**

### **« Les ombres »**

#### **1/ OBJET DU CONCOURS**

Permettre aux participants, photographes amateurs, qu'ils soient adolescents ou adultes, de s'exprimer au travers d'une photographie jouant avec la notion d'ombres.

#### **2/ THEME DES PHOTOS**

Les photos auront pour thème « les ombres » et de préférence être composées d'éléments, identifiables ou non, présents sur le territoire de Carcassonne Agglo.

#### **3/ CATEGORIES**

Le concours comprend deux catégories de participants :

- Catégorie adolescent de 12 à 17 ans
- Catégorie adulte à partir de 18 ans.

#### **4/ DUREE DU CONCOURS**

Le concours est ouvert à compter du 4 juillet 2017 avec une date limite de dépôt des photographies fixée au 16 septembre 2017 18H. La remise des prix se fera lors du vernissage de l'exposition, Mémoire d'un passé abandonné.

#### **5/ CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous à partir de 12 ans. Sont toutefois exclus les photographes professionnels et les membres du jury du concours.

#### **6/ MODALITES DE PARTICIPATION**

Chaque participant doit obligatoirement présenter une photographie en format A4 et lui donner un titre. Les photographies peuvent être déposées ou envoyées dans les médiathèques du réseau de la lecture publique de Carcassonne Agglo en mentionnant la participation au concours « Les ombres ».

Les personnes mineures devront également adjoindre une autorisation parentale complétée et signée par leur représentant légal (voir modèle annexé au présent règlement).

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants bénéficient d'un

droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant. (Cf article 11)

## **7/ JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION**

Un jury du concours sera constitué pour sélectionner les photographies.

Il sera composé de deux photographes semi-professionnels et de personnels qualifiés de Carcassonne Agglo.

La composition du jury sera communiquée le jour de la remise des prix.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. A ce titre, aucun signe distinctif ou filigrane ne doit être apposé sur les photos.

Les critères de sélection seront le respect du thème, la qualité artistique, l'originalité.

Le jury se réserve le droit d'exclure toute photo qui ne respecterait pas le thème du concours, le règlement du concours, ou encore qu'il juge inappropriée.

## **8/ PRIX ET RECOMPENSES**

Les photos des lauréats seront exposées à la médiathèque d'Alzonne. Le jury récompensera le premier dans la catégorie adolescent et le premier dans la catégorie adulte.

## **9/ RESPONSABILITES ET DROITS PHOTOGRAPHIQUES**

La participation au concours entraîne expressément pour les lauréats la cession des droits d'auteur de leur cliché au bénéfice de Carcassonne Agglo pour **une durée de 5 ans** à compter de la proclamation des résultats.

La cession des droits d'auteur par le photographe induit notamment le droit de reproduction et d'utilisation. Carcassonne Agglo se réserve la possibilité de divulguer l'identité du photographe (prénom et nom) ou son pseudonyme, selon son souhait, qui pourra être mentionnée sur le site internet, dans une exposition, dans la presse locale ou tout autre support de communication.

Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir obtenu l'autorisation des personnes identifiées ou des propriétaires des lieux privés reconnaissables sur la photo présentée. Ils sont les seuls responsables de tous les droits relatifs aux images qu'ils présentent.

Les participants garantissent, en outre, que les clichés ne portent pas atteinte à la vie privée et au droit à l'image des personnes et des lieux privés photographiés.

Carcassonne Agglo décline toute responsabilité concernant les réclamations et/ou des plaintes de personnes qui figureraient sur les photos ou images envoyées.

Carcassonne Agglo se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre, de supprimer, de différer ou de reporter le concours et/ou d'en modifier ses modalités après information

des participants si les circonstances l'exigent. Le règlement sera actualisé et mis à jour au besoin.

## **10/ ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Le présent règlement est affiché à la médiathèque d'Alzonne et accessible dans sa totalité sur le site Web [www.carcassonne-agglo.fr/fr/services/mediatheques/nos-publications.html](http://www.carcassonne-agglo.fr/fr/services/mediatheques/nos-publications.html).

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement par les concurrents. Tout manquement au présent règlement entraîne la disqualification du candidat.

## **11/ INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ». Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Tous les participants au concours disposent en application de l'article 27 de cette loi d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Tout joueur ayant déposé ses coordonnées peut à tout moment extraire son nom du fichier sur demande écrite. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à [mediatheque@carcassonne-agglo.fr](mailto:mediatheque@carcassonne-agglo.fr)

## **12/ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour tout complément d'information, merci de contacter :

- La médiathèque d'Alzonne au 04 68 76 33 02 (Lundi 15h-18h30 / mardi et vendredi 13h30-18h30 / mercredi et jeudi 10h-12h et 13h30-18h30)

Ou

Par voie de mail : [mediatheque@carcassonne-agglo.fr](mailto:mediatheque@carcassonne-agglo.fr)

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e).....

Demeurant.....  
.....

En ma qualité de mère/ père/ tuteur légal (rayer les mentions inutiles)

Autorise mon fils / ma fille (rayer les mentions inutiles)

NOM :.....

PRENOM :.....

Né(e) le :.....

A participer au concours photos «les ombres » organisé par Carcassonne Agglo.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours photos.

Fait à.....,

le.....,

Signature :

**AUTORISATION DE LA PERSONNE PHOTOGRAPHIEE SUR LA LIBRE UTILISATION  
DE SON IMAGE**

Je soussigné(e) .....

Demeurant

à .....  
.....

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais et suis reconnaissable ; ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel, exposition) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en sera faite dans le cadre du concours photo « Les ombres » organisé par Carcassonne Agglo.

Les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à ..... le .....

Signature de la personne photographiée (écrire lu et approuvé)

Signature du photographe (écrire lu et approuvé)

**AUTORISATION SUR LA LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE D'UN LIEU PRIVE**

Je soussigné(e) .....

Demeurant à .....

**AUTORISE**

Mlle/Mme/M. ....  
.....  
.....

A photographier et à utiliser la photographie  
de .....

Situé(e) .....  
.....  
dans le cadre du concours photos « Les ombres » organisé par Carcassonne Agglo.